

ParisDOC

CINÉMA DU RÉEL
WORKS-IN-PROGRESS

UNE PLATEFORME SUR-MESURE POUR **PENSER**, **DISCUTER** ET **PLANIFIER** LE FUTUR DE VOTRE FILM

ParisDOC Works-in-Progress soutient activement la distribution et la promotion de longs métrages documentaires en mettant en relation porteurs de projets (réalisateurs et producteurs) et professionnels à une étape décisive du processus de production.

Des films documentaires en cours, français et internationaux, sont sélectionnés en fonction de leur état d'avancement, de leur compatibilité avec la vision artistique de Cinéma du réel de promouvoir une diversité d'écritures, ainsi que de leurs besoins en diffusion et potentiel à répondre aux recherches des professionnels.

1

Entre les étapes de **montage** et de **fin de post-production** d'un long-métrage documentaire

2

Projets **inédits** et **libres d'engagement** en terme de diffusion

3

Témoignant d'un potentiel pour une **distribution salle, digitale TV, festivals** ou **ventes**

Le public de professionnels est constitué d'experts français et internationaux soigneusement sélectionnés, jouant un rôle actif et stratégique pour la visibilité des films : **programmateurs de festivals, agents de vente, programmateurs TV, distributeurs salles, plateformes web et exploitants.**

Ces films en cours auront l'opportunité d'être projetés en salle de cinéma à Paris, pour les professionnels présents physiquement, et en ligne, via une plateforme sécurisée, pour les professionnels connectés à distance.

Chaque projection sera suivie de discussions, sous forme de rencontres informelles et/ou de RDV en one-to-one, entre producteurs/réalisateurs et professionnels, qui seront en mesure de fournir consultations et conseils stratégiques.

Le Studio Orlando et Cannes Docs sont partenaires de ParisDOC Works-in-Progress. A ce titre l'un des projets sélectionnés bénéficiera d'un soutien à la post-production (mixage ou étalonnage) de la part d'Orlando. Quatre des projets sélectionnés seront présentés par Cinéma du réel à Cannes Docs, organisé par le Marché du Film de Cannes 2021

ParisDOC Works-in-Progress est une occasion unique pour les porteurs de projets de réfléchir et de construire le parcours de leur film dans un environnement stimulant, et pour les professionnels d'accéder en exclusivité à de nouveaux projets prometteurs dans leurs étapes finales de production.

- Les inscriptions sont ouvertes du **26 novembre 2020** au **15 janvier 2021** –

RÈGLEMENT

Inscription – ParisDOC Works-in-Progress

L'inscription au programme ParisDOC Works-in-Progress est gratuite et ouverte à tous les pays.

Vos informations et votre vidéo resteront confidentielles et ne seront utilisées que dans le cadre du processus de sélection de ParisDOC Works-in-Progress.

Les critères de sélection sont:

- Projets documentaires long métrage entre les étapes de montage et de fin de post-production
- Films inédits et libres d'engagement en terme de diffusion (distribution salle, TV, festivals, plateformes web et ventes).
- Compatibilité avec la vision artistique de Cinéma du réel
- En recherche de distribution cinéma, TV ou digitale, parcours en festivals et ventes

Les projets proposés doivent être des longs-métrages documentaires. Il est nécessaire qu'une première version de montage soit terminée. Toutefois les porteurs de projets peuvent choisir de ne montrer qu'une partie du film en cours de montage mais les bandes annonces et courts extraits ne suffisent pas à remplir une candidature.

Les projets peuvent être soumis en français ou en anglais. Pour les films dans d'autres langues, des sous-titres dans l'une de ces deux langues doivent être disponibles pour que votre candidature puisse être prise en considération.

Les projets sélectionnés seront notifiés à la fin du mois de février 2021.

Une accréditation professionnelle (d'une valeur de 50 €) pour les porteurs de projets sélectionnés est fournie aux participants, vous donnant accès à toute la programmation du festival et aux activités de ParisDOC.

Les frais de voyage et d'hébergement sont à la charge des participants sélectionnés.

Les films en cours sélectionnés seront projetés en intégralité : 1 fois en salle de cinéma, entre le 16 et le 18 mars 2021, dans l'un des lieux partenaires de Cinéma du réel à Paris pour les professionnels français et internationaux présents physiquement ; et 3 fois en ligne, entre le 16 et le 18 mars 2021, sur une plateforme de visionnage sécurisée (correspondant à 3 fuseaux horaires différents) pour les professionnels internationaux participants à distance à l'événement.

L'accès aux sessions de works-in-progress par les professionnels participants physiquement ou en ligne, se fait par invitation par l'équipe de Cinéma du réel, ou sous réserve d'acceptation.

Chaque projection physique est suivie d'une rencontre informelle entre les représentants du projet et les représentants de l'industrie présents, des RDV en one-to-one seront organisés pour les professionnels à distance, et également ouverts « à la demande » à l'ensemble de professionnels inscrits aux projections.

Cinéma du réel invitera par ailleurs un groupe restreint de personnalités du documentaire à venir échanger avec les porteurs de projets à l'issue des projections, afin de partager, en tant que pairs, analyses et recommandations.

Les films présentés sont des films en cours, leurs projections ne peuvent donc pas être considérées comme des premières mondiales.

La sélection des films sera dévoilée publiquement à la fin du mois de février 2021, par l'intermédiaire des multiples canaux de communication de Cinéma du réel (site internet, page Facebook, newsletters, communiqués de presse et brochure ParisDOC de présentation des projets, qui sera distribuée aux professionnels du festival).

Si votre projet est sélectionné, vous acceptez de nous fournir les éléments nécessaires à la communication, du matériel de projection de qualité (DCP, ProRes, HQ), et à préparer une présentation vidéo du projet à destination des professionnels participants à distance.

Si votre projet est sélectionné, vous vous engagez à accompagner en personne le projet au festival si les mesures sanitaires le permettent aux dates de l'événement et à présenter votre film en cours. Par ailleurs vous vous engagez à produire une vidéo de présentation qui sera diffusée en introduction du film si la crise sanitaire ne permettait pas votre venue au festival. Cette même vidéo accompagnera la diffusion en ligne de votre projet. L'équipe de ParisDOC sera à votre disposition pour vous guider dans la conception de cette vidéo de présentation (et vous transmettra le format requis)

À moins que la langue d'origine du film soit l'anglais (un anglais compréhensible, y compris pour les non-parfaitement bilingues), les copies de projection des WIP sélectionnés devront être sous-titrées en anglais.

Les porteurs de projet sont responsables de l'envoi des copies de projection.

Aucun film ne peut être retiré du programme après l'annonce de la sélection.

Nous vous demandons de bien vouloir insérer le logo de ParisDOC-Cinéma du Réel dans le générique d'ouverture de la version d'exploitation du film. Si vous ne parvenez pas à faire apparaître le logo dans le générique d'ouverture, le logo doit apparaître dans le générique final.

Le Studio Orlando et Cannes Docs sont partenaires de ParisDOC Works-in-Progress. A ce titre l'un des projets sélectionnés bénéficiera d'un soutien à la post-production (mixage ou étalonnage) de la part d'Orlando. Quatre des projets sélectionnés seront présentés par Cinéma du réel à Cannes Docs, organisé par le Marché du Film de Cannes 2021.

Pour toute demande spécifique concernant l'initiative, veuillez nous contacter à l'adresse suivante: cinereel-parisdoc@bpi.fr

Si vous acceptez et comprenez ces conditions, veuillez remplir le formulaire d'inscription.

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : 15 JANVIER 2021